Le Coteau du Breuilh (Saint Victor)

CREN Aquitaine

Outre un attrait paysager certain avec pelouses sèches à flanc de coteaux et prairies bordées de haies en fond de vallée de la Dronne, ce site constitue un ensemble calcicole typique en assez bon état de conservation, disposant d'un remarquable cortège d'orchidées.

Localisation
Nord-ouest de la Dordogne, 10 km à l'est de Ribérac

Commune
Saint Victor (24350)

Superficie
35 hectares de coteaux secs dont 4,5 ha en maîtrise d'usage CREN

Altitude
Etage collinéen : de 75 à 145 m

Type de milieu
Pelouses et landes calcicoles à *Mesobromion* dominant (quelques placettes de *xerobromion*), avec affleurements rocheux, éboulis et zones boisées

Maîtrise foncière
- Conventions de gestion CREN/propriétaire privé sur 3 ha signées en 1999 et 2000
- Acquisition par le CREN de 1,3 ha en 2000

Une ambiance méridionale

Sol calcaire, forte pente, affleurements rocheux, ensoleillement… ce sont autant de facteurs ici réunis pour accueillir une abondante diversité d'espèces végétales gourmandes de soleil et de sécheresse. Parmi celles-ci, les orchidées sauvages occupent une large place. On en dénombre pas moins d'une vingtaine d'espèces sur le site, dont le Limodore à feuilles avortées et la Céphalantère à longues feuilles, rares au niveau régional, ou encore l'Ophrys jaune et l'Ophrys bécasse, ici en limite de leur aire de répartition… Ce coteau accueille en outre un certain nombre d'autres plantes plutôt méditerranéennes et peu rencontrées dans notre région, telles la Cardoncelle molle et la Stéhéline douteuse.

Orchis pourpre

De nombreux insectes fréquentent le site, en particulier une diversité importante d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons…). Avec 28 espèces recensées, ces derniers contribuent à l'originalité de ce coteau par rapport aux autres pelouses sèches connues dans le département. La présence du criquet bariolé, espèce d'ordinaire montagnarde, est à souligner, de même que celle du **Criquet de Barbarie**, indicateur écologique, protégé au niveau régional. La proximité d'une source, située au bas du coteau, attire d'autres espèces patrimoniales, adeptes des milieux humides. Odonates et amphibiens trouvent ici des biotopes à leur convenance, notamment la **Cordulie à corps fin**, libellule protégée en France, ou encore le **Cordulegastre annelé** bénéficiant d'une protection régionale.

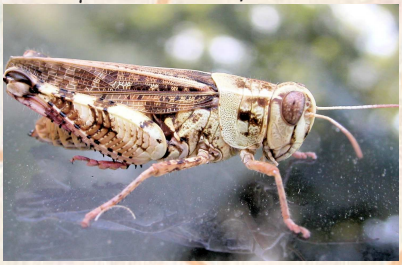
Criquet bariolé

Habitats remarquables

- ⇨ Fructicées à genévrier commun
- ⇨ *Pelouses calcaires sub-atlantiques semi arides
- ⇨ *Prairies calcaires sub-atlantiques très sèches

Flore remarquable

Ophrys jaune
(Ophrys lutea)

Orchis militaire
(Orchis militaris)

Ophrys bécasse
(Ophrys scolopax)

Céphalanthère à longues feuilles
(Cephalanthera longifolia)

Limodore à feuilles avortées
(Limodorum abortivum)

Cardoncelle molle
(Carduncellus mitissimus)

Stéhéline douteuse
(Staehelina dubia)

Faune remarquable

Criquet de Barbarie **PR**
Conocéphale gracieux **PR**
Ascalaphe ambré **PR**
Zygène de la bruyère **PR**
Cordulegastre annelé **PR**
Criquet bariolé
Cordulie à corps fin **P**
Engoulevent d'Europe **P**
Couleuvre d'Esculape **P**

P : protection nationale voire européenne
PR : protection régionale

Objectifs de gestion

- Maintenir et augmenter la richesse faunistique et floristique
- Valoriser l'intérêt du site (paysage et richesse écologique)
- Compléter les connaissances scientifiques
- Intégrer la gestion dans le contexte économique local

Une implication locale importante

Ces pelouses étaient autrefois cultivées en vignes, pour la plupart, ou parfois en céréales sur les zones de pente plus douce au sol plus épais. Depuis les années 70, l'abandon de ces pratiques (déprise agricole) a entraîné un embroussaillement progressif de ces coteaux. Afin d'enrayer ce processus de fermeture des milieux et de mettre en place une gestion conservatoire adaptée, des conventions de gestion ont été signées en 1999 et 2000 entre le Cren Aquitaine et plusieurs propriétaires. Une partie a également été acquise par le Conservatoire en 2000. L'engagement des acteurs locaux (commune, propriétaires, éleveurs…) témoigne d'une réelle volonté de protéger ce patrimoine naturel remarquable avec l'objectif de pérenniser les actions conservatoires mises en place.

Transhumance en Périgord

Restauré en 2000, puis géré dans le cadre d'un plan quinquennal, le coteau de Saint-Victor est entretenu grâce à un pâturage ovin mené en parcours par un éleveur local. De plus, l'organisation d'une transhumance du 8 au 12 octobre 2003 a permis d'expérimenter une démarche efficace en terme de gestion et de valorisation du site. Un film tourné à cette occasion et durant tout le séjour a été finalisé en 2004 et est disponible au Cren Aquitaine (format DVD ou VHS).

Parallèlement à ces opérations, une étude spécifique sur les orthoptères a été réalisée en 2002 et 2003, complétant les connaissances et confirmant l'intérêt majeur du site pour l'accueil de ce groupe d'espèces.

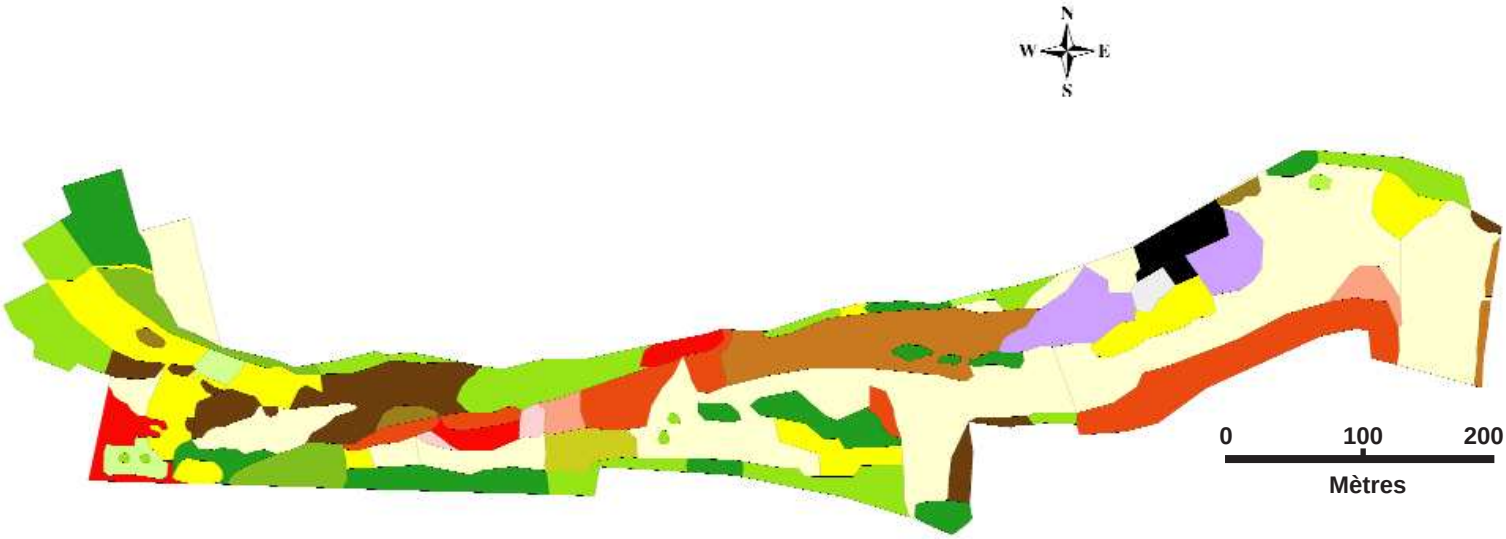

- Bâtiments
- Boisement de chêne pubescent
- Bosquet
- Chaméphytaie basse fermée à Genévrier commun
- Chaméphytaie basse ouverte à Genévrier commun
- Chaméphytaie basse ouverte à Stéhéline douteuse
- Chaméphytaie haute fermée à Genêt d'Espagne
- Chaméphytaie haute fermée à Genévrier commun
- Chaméphytaie haute ouverte à Genêt d'Espagne
- Chaméphytaie haute ouverte à Genévrier commun
- Fourré arbustif bas
- Fourré arbustif haut
- Friche
- Pelouse mésophile ou pelouse ourlet à Brachypode penné
- Pelouse méso-xérophile à Brachypode penné et Brome érigé
- Rejets bas de fourré arbustif
- Rejets bas ouvert de chaméphytaie à Genêt d'Espagne

Contacts

CREN Aquitaine Nord	05 53 81 39 57
Mairie de Saint-Victor	05 53 90 31 80

Accueil et visites

Visite libre ou guidée (groupes)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉGION AQUITAINE
Conseil Général de la Dordogne
ESPACES NATURELS DE FRANCE
Conservatoire Régional d'Espaces Naturels d'Aquitaine